

TECHNIQUES INDUSTRIELLES -
MAINTENANCE

BTS ELECT - Electrotechnique



Date de dernière mise à jour 09 octobre
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le/la technicien/·ne supérieur en électrotechnique **conçoit, optimise et maintient les installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations**, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes.

Son métier s'exerce dans des entreprises de toutes tailles. Il/elle intervient dans les secteurs d'activités de la production, des réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique, des réseaux de communication, des infrastructures et des bâtiments « intelligents » de l'industrie ou des équipements électriques de véhicules (terre, air, mer).

Les installations électriques intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques.

Son champs d'intervention est très large : travaux neufs, rénovation, adaptation (extension, amélioration, optimisation, sécurisation) et maintenance.

Activités

- ▶ Conception et études
- ▶ Analyse et diagnostic
- ▶ Conduite de projet / chantier
- ▶ Réalisation
- ▶ Mise en service
- ▶ Maintenance

Durée et organisation

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Être titulaire d'un baccalauréat S, technologique STI2D, professionnel MELEC... ou d'un diplôme de niveau 4 à orientation industrielle.

Qualités appréciées : Écoute - Polyvalence - Capacité à prendre des décisions - Responsabilité - Adaptabilité - Créativité - Abstraction

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 2 ans | 675 heures de formation par an
- ▶ **Alternance** : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

Lieu | Date

BREST | de septembre 2025 à août 2027

BRUZ / RENNES | de septembre 2025 à août 2027

LORIENT | de septembre 2025 à août 2027

PLÉRIN / SAINT-BRIEUC | de septembre 2025 à août 2027

VITRÉ | de septembre 2025 à août 2027

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Analyser et concevoir
 - ▶ Analyser les cahiers des charges et les appels d'offre
 - ▶ Analyser les causes d'un dysfonctionnement et faire évoluer les solutions techniques
 - ▶ Proposer et concevoir des solutions techniques adaptées
 - ▶ Réaliser l'étude de systèmes électrotechniques, dossiers techniques
- ▶ Réaliser et mettre en service l'installation
 - ▶ Préparer, planifier l'intervention sur chantier
 - ▶ Organiser l'ordonnancement, la logistique, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles
 - ▶ Interpréter des schémas électriques
 - ▶ Raccorder les matériels
 - ▶ Contrôler la conformité de l'installation en respectant les règles de sécurité
- ▶ Assurer la maintenance
 - ▶ Réaliser des contrôles
 - ▶ Diagnostiquer et dépanner
- ▶ Communiquer, organiser, gérer

▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.*

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- ▶ Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par **France compétences**.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO **ICI**.

À **NOTER** : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ Assurer les relations avec les clients ou les fournisseurs, fournir un appui technique
- ▶ Travailler en équipe
- ▶ Donner des consignes
- ▶ Rédiger un compte-rendu
- ▶ Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet
- ▶ Avec de l'expérience : organiser, suivre et gérer une équipe

SECTEURS CONCERNÉS

Le·la technicien·ne peut travailler dans un service de travaux neufs (étude, réalisation et mise au point) et également dans un service maintenance. Il·elle peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriel, la production et le transport de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment, le froid, les équipements publics ou les installations des secteurs tertiaires et de l'habitat.

Programme

Les apprenants font face à **des mises en situation réelle**. Ils suivent également des cours généraux.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ▶ Physique appliquée à l'électrotechnique
- ▶ Electrotechnique
- ▶ Essai de systèmes
- ▶ Energie, régulation, électronique
- ▶ Mécanique et construction
- ▶ Hygiène, sécurité
- ▶ Technologie, schémas, fabrications

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- ▶ Culture générale et expression
- ▶ Anglais
- ▶ Mathématiques
- ▶ Économie, gestion

AUTRES ENSEIGNEMENTS

- ▶ Retour d'expérience professionnelle
- ▶ Suivi de projet

BON À SAVOIR

- ▶ *Les débouchés sont variés ce qui permet d'évoluer tout au long de sa carrière, aussi bien sur le type de poste occupé (conception, essai, installation, maintenance) que dans le secteur d'activités : industrie automobile, lignes de production, BTP, domotique...*
- ▶ *Après un BTS, il est possible d'accéder rapidement à des postes d'encadrants pour les salariés faisant preuve d'autonomie, de rigueur et d'un fort esprit d'équipe.*

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **BTS ELECT - Electrotechnique**.

- ▶ Contrôle en cours de formation CCF | Epreuve·s ponctuelle·s

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Validation

BTS ELECT - Electrotechnique

- ▶ Diplôme de niveau 5 (BAC+2)
- ▶ Code RNCP* : **35346**
- ▶ Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2025

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences.

- ▶ BLOC 1 | Conception - étude préliminaire
- ▶ BLOC 2 | Conception - étude détaillée du projet
- ▶ BLOC 3 | Conduite de projet / chantier
- ▶ BLOC 4 | Réalisation, mise en service d'un projet
- ▶ BLOC 5 | Analyse, diagnostic, maintenance

En plus de la certification

- ▶ Sur Lorient : Parcours Automatisme / Robotique

**Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

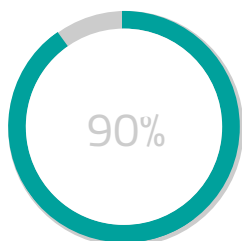
Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ **Passerelles possibles (niveau 5 | BAC+2)**
 - ▶ TITRE PRO TSAII - Technicien·ne Supérieur·e en Automatique et Informatique Industrielle
- ▶ **Poursuites possibles (niveau 6 | BAC+3/4)**
 - ▶ LPRO ME - Maîtrise de l'Energie, Electricité et Développement Durable
 - ▶ LPRO MEE CAIE - Chargé·e

- ▶ Il est gratifiant de se sentir utile en effectuant des maintenances préventives ou en réparant rapidement une panne.
- ▶ Les progrès en électronique sont rapides. Il faut donc s'adapter aux évolutions et se former en permanence...
- ▶ C'est une profession qui peut s'exercer en horaires décalés, par roulement, les jours fériés. Cela demande une grande souplesse dans l'organisation professionnelle comme personnelle.

Indicateurs de performance

▶ Réussite à l'examen :



▶ Insertion globale :



95 %

▶ Satisfaction stagiaire :



93 %

- ▶ Taux de poursuite d'étude : 32 %
- ▶ Taux insertion professionnelle : 92%
- ▶ Taux de rupture : 4%
- ▶ Taux d'interruption : 4%
- ▶ Nombre d'apprenants formés : 106 apprentis ont passé leur examen en 2023 en BTS ELT

Données promo 2023

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 24/06/2024

d'Affaires en Installations Electriques

- ▶ LPRO MEE BIM - Intégrateur BIM et Smart Building
- ▶ LPRO MSI - Maintenance des Systèmes Industriels, de production et d'énergie

▶ Exemples de métiers

- ▶ Chef de chantier en installations électriques, Électrotechnicien·ne, Technicien·ne de bureau d'études, Technicien·ne de maintenance électrotechnique...

Contacts

- ▶ Brest | 02 98 02 23 07
- ▶ Bruz (Rennes) | 02 99 52 54 31
- ▶ Lorient | 02 97 76 69 33
- ▶ Plérin (St-Brieuc) | 02 96 74 73 14
- ▶ Vitré | 02 99 74 23 66

A noter

Formation également mise en oeuvre en apprentissage par nos partenaires :

- ▶ REDON | Lycée Marcel CALLO | 02 99 71 41 33
- ▶ CESSON SÉVIGNÉ | Lycée Frédéric OZANAM | 02 99 83 97 40

